

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 26 juin 2013

La RSE : une voie pour la transition économique, sociale et environnementale

Déclaration du groupe de l'agriculture

Pour le groupe de l'agriculture, il est important, au-delà de la définition proposée par la Commission européenne, que la RSE permette de fédérer et de valoriser, dans une démarche d'entreprise, toutes les bonnes pratiques déjà mises en œuvre au sein des exploitations agricoles. Il est également fondamental qu'elle demeure dans un cadre volontaire et progressif.

Nous sommes convaincus que ces démarches pourront être positives à condition qu'elles soient construites de façon partenariale et qu'elles puissent être valorisantes pour tous les acteurs impliqués, à la fois en termes d'image et de valeur ajoutée.

La profession agricole s'est engagée, depuis l'an dernier, aux côtés des coopératives et des industriels de l'agro-alimentaire, dans une démarche RSE. Nous nous appuyés sur l'un des instruments auquel l'avis consacre quelques développements : la norme ISO 26 000. Nous avons, en effet, élaboré ensemble, sous l'égide de l'AFNOR, un guide d'utilisation de cette norme pour le secteur agroalimentaire. Ce guide est un véritable outil de référence pour l'ensemble de notre secteur. Il formule des recommandations permettant aux entreprises, dans le cadre d'une démarche de progrès, de tendre vers un niveau de responsabilité sociétale exemplaire.

La profession souhaitait, par cette initiative, anticiper des évolutions incontournables de la demande des consommateurs et fédérer ainsi l'ensemble des bonnes pratiques au niveau local. L'enjeu est aujourd'hui de favoriser l'appropriation de la démarche par les agriculteurs.

Le groupe a souhaité, par ailleurs, insister sur la dernière des préconisations de l'avis : « assurer le respect, au niveau international, des normes sociales et environnementales ». La profession agricole regrette que se multiplient les accords bilatéraux, faute d'un accord multilatéral. Nous approuvons la position du rapporteur qui souhaite que les négociations commerciales internationales tiennent compte de préoccupations non commerciales. C'est un combat que mène la profession agricole depuis les débuts des négociations internationales.

Le groupe de l'agriculture s'est prononcé en faveur de l'avis.